VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Mercredi 07 avril 2021 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, a :

- Approuvé les procès-verbaux des séances du 27/11/2020 et 17/03/2021
- Pris connaissance de la situation de la maison dite « DESHUISSARD »
- Pris connaissance de l'état prévisionnel annuel des indemnités des élus
- Adopté la reprise anticipée et l'affectation des résultats 2021
- Adopté le budget Ville 2021
- Adopté le budget annexe « Sauvières » 2021
- Voté le taux des taxes locales
- Adopté l'avance remboursable au budget annexe « Sauvières »
- Adopté le montant de la contribution communale au fonds de solidarité logement
- Adopté le montant de la participation communale au financement de la Carte Imagin'R
- Procédé à la désignation d'un correspondant Défense
- Procédé à la création d'une commission ad hoc pour l'étude du dossier cimetière
- Adopté les créations et suppressions de postes
- Mis à jour le tableau des effectifs
- Fixé la liste d'emplois pour lesquels peuvent être prévus des logements pour nécessité absolue de service
- Adopté les projets de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE)
- Adopté la mise à jour du règlement du cimetière
- Adopté la mise en place d'une bourse aux projets jeunes
- Autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec le CIDJ 77 et adopté l'attribution d'une contribution financière
- Adopté la charte fixant les critères de versement des subventions aux associations
- Adopté le montant des subventions attribuées aux associations
- Approuvé l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de feux d'artifices
- Adopté la délégation de l'organisation du Bric à Brac et l'abandon des recettes afférentes au profit du Thorigny football club
- Adopté le règlement intérieur de l'accueil collectif
- Adopté une motion au sujet de la Dhuis

Le Maire, Manuel DA SILVA